

CONSEIL NATIONAL

9 février 2025 - Médiathèque Les Champs Libres, Rennes

Présent-e-s : ALEXANDRE Lynn (CR Ile-de-France), AMROFEL Elie (CR Poitou-Charentes), ARLOT Anaïs (CR Centre), AYOUDJ Aurélie (salariée), BOUSQUET Emilie (CR PACA-Corse), BROCHARD Hélène (BN), CALMUS Julie (International), CILIA David (salarié), CURIEN Julie (Bibs vertes), DANIEL Christophe (CR Franche-Comté), DEMANGEON Loriane (BN), DUPUY Claire (salariée), FELSMANN Marie (CR Aquitaine), FLORES Charlie-Camille (Liv'exit), GALAUP Xavier (Advocacy), GAUDOIS Claire (Bibs en réseau), HENARD Charlotte (CR Midi-Pyrénées), LAHARY Dominique (comité d'éthique), LE BOHEC Eléonora (BN, CR Bretagne), LE FLOCH Cédric (CR Languedoc-Roussillon), LEFEVRE Laurence (CR Limousin), MARQUE Isabelle (Jeunesse), MARTIN Isabelle (CR Lorraine), MARTINCOURT Delphine (salariée), MORAND Olivier (BU-BS), MORINEAU-EBOLI Julia (CR Auvergne), PAVLIDES Christophe (RH), SAGOT-GUCCIRDI Julie (CR Pays de la Loire), SAUVAGE Elisabeth (CR Normandie), SOLTANI Selma (Légothèque), THOUVENOT Olivier (CR Alsace), VAILLANT Anne-Marie (BN), VIDAL Julien (BN, Président Rhône Alpes), VION Pascal (Formation).

Le Conseil National s'ouvre à 9h30, avec 34 participants.

4 procurations ont été confiées, soit 19 voix exprimées lors des votes. (La procuration de 2 co-présidences ouvre droit à une voix exprimée pour le Comité régional).

SOMMAIRE

1. ÉLECTION DU BUREAU NATIONAL.....	1
2. TARIFS DU CONGRÈS 2025.....	2
3. CONGRÈS 2026.....	3
4. FICHES PROJETS 2025.....	3
5. JOURNÉES D'ÉTUDE NATIONALES 2025.....	4
6. COMMISSION VIE DE L'ASSOCIATION.....	5
7. POSITIONNEMENT DE L'ABF ET CALENDRIER DE TRAVAIL.....	6
8. LE COMITÉ ÉDITO.....	6
9. LA COMMISSION FORMATION.....	7
10. LA COMMISSION RH.....	8
11. LE COMITÉ D'ÉTHIQUE.....	8
12. LE GROUPE DE TRAVAIL STATUTS-CONCOURS.....	9
13. LA COMMISSION INTERNATIONAL.....	9
14. LA COMMISSION POLDOC.....	9
15. LA COMMISSION NUMÉRIQUE.....	10

1. ÉLECTION DU BUREAU NATIONAL

Cf. article 5.1 du règlement : Le Conseil national procède à l'élection du nouveau Bureau sous la présidence du plus âgé d'entre eux. Chaque membre du Conseil national peut se porter candidat sur chacun des postes du bureau prévus par les statuts. L'élection s'effectue au scrutin secret. Il est d'abord procédé à l'élection du président. Le président de séance laisse immédiatement la place au président élu, lequel fait ensuite procéder à l'élection des autres membres du bureau.

Le déroulement de l'élection du Bureau national est assuré par la présidente de séance, Charlotte Hénard.

Après dépouillement des bulletins secrets, la Présidente et le nouveau Bureau national sont élus à l'unanimité des 19 voix exprimées (0 vote contre, 0 abstention).

Composition du nouveau Bureau national :

Présidente	Hélène Brochard, Présidente du comité régional Hauts-de-France
Vice-Président	Jean-Rémi François, Président du comité régional Champagne-Ardenne
Trésorier	Julien Vidal, Président du comité régional Rhône-Alpes
Secrétaire	Eleonora Le Bohec Lettieri, Présidente du comité régional Bretagne
Secrétaires adjointes	Julia Morineau-Eboli, Présidente du comité régional Auvergne
	Mathilde Moinet, Co-Présidente du comité régional Ile-de-France

2. TARIFS DU CONGRÈS 2025

Suite à l'évolution des tarifs d'adhésion proposés pour 2025, il est proposé de réviser les tarifs d'inscription au congrès 2025. Cette révision répond à deux objectifs :

- Rattraper en partie l'inflation depuis la dernière augmentation des tarifs ;
- Inciter à l'adhésion (+10% pour le tarif adhérent contre +/- 50% pour les non-adhérents)

TARIFS

	Adhérent-e		Non adhérent-e	
	Congrès 2024	Congrès 2025	Congrès 2024	Congrès 2025
1 jour	100 €	110 €	200 €	300 €
2 jours	200 €	220 €	300 €	400 €
3 jours	250 €	275 €	400 €	500 €

NB : une collectivité adhérente peut désormais faire bénéficier à l'ensemble de son équipe de la tarification « collectivité » (cf. *nouveau règlement et nouveaux tarifs d'adhésions*)

TARIFS REDUITS : étudiants, bénévoles, retraités

	Adhérent-e		Non adhérent-e	
	Congrès 2024	Congrès 2025	Congrès 2024	Congrès 2025
1 jour	50 €	55 €	100 €	200 €
2 jours	100 €	110 €	200 €	300 €
3 jours	125 €	140 €	300 €	400 €

Remarques et questions :

- Il n'y a pas de soirée festive proposée sur le congrès 2025, comme tous les congrès se tenant en Ile-de-France (fuite des congressistes vers des activités parisiennes) ;
- La hausse des tarifs est nécessaire pour la stabilité financière de l'ABF. Le dégagement de recettes pour ce congrès est maîtrisé ;
- Pourquoi ne pas prévoir un dispositif pour adhérer à l'ABF sur place lors du congrès ? >> c'est systématiquement proposé, le congrès étant toujours l'occasion de recommuniquer sur toutes les actions de l'ABF. Les adhésions ont néanmoins souvent lieu en amont de l'inscription au congrès ;
- Au congrès 2024 : 178 inscrits non adhérents à l'ABF ;
- La dégressivité du prix pour les collectivités en fonction du nombre de congressistes a-t-elle été étudiée ? >> L'adhésion collectivité ouvre désormais droit à un nombre illimité de congressistes, c'est une année test. Des remises avaient en effet été proposés par le passé, mais il est souhaité de simplifier la facturation en évitant le cas-par-cas ;

- Ce qui coûte en réalité le plus cher pour les collectivités, c'est le défraiement des trajets, hébergements et repas.

Avis très favorables, vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

3. CONGRÈS 2026

Lieu : à Rennes, au Couvent des Jacobins (sous réverse). La société Spat négocie actuellement les tarifs de location pour l'ABF. Les prix pratiqués sont proches de ceux de Paris. Si le congrès se tient au Couvent des Jacobins, l'organisation se tiendrait sur 2 étages, avec des salles équipées pour accueillir des conférences et ateliers en petit jauge.

Dates : à affiner selon les modalités logistiques en cours de réflexion, du mercredi 17 au vendredi 19 juin ou du jeudi 18 au samedi 20 juin 2026

Thème : ouvert à toute proposition, le Conseil national devant voter la thématique lors de la prochaine réunion.

Après des congrès consacrés à la politique documentaire et à l'esprit critique (deux cœurs de métier), Eleonora propose de rebondir sur le pilier de l'accueil et de l'hospitalité des publics en bibliothèque. Ce sujet permettrait d'aborder plus profondément la relation entre humains – usagers – population. L'aménagement des espaces et la politique d'accueil peuvent facilement s'y imbriquer.

Cette thématique est également adaptable à une situation mouvante, le congrès se tenant juste après les élections municipales et avant les présidentielles. C'est un sujet qui se prête bien à la promotion des bibliothèques et leur capacité de s'ouvrir aux humains, à défendre dans le contexte de changements politiques et de baisses budgétaires.

L'organisation d'un congrès repose beaucoup sur le comité régional qui l'accueille sur son territoire. Les enjeux de l'accueil et de l'hospitalité des publics (inclusion, politiques d'accueil, hôte accueillant et accueilli) sont des sujets qui mobilisent beaucoup les bibliothécaires bretons et auxquels sont sensibles Livre et Lecture en Bretagne, la DRAC, la Métropole de Rennes.

Les missions d'accueil en bibliothèque ont toujours été abordées dans les congrès, mais sans en faire jusqu'à présent la thématique phare.

Avis sur cette proposition de thème :

- Sujets ouverts : accessibilité, locaux, outils informatiques, formation à l'accueil et cohabitation des publics ;
- Thématique qui parle aussi bien aux petites structures qu'aux grandes ;
- Thème militant sur le cœur des métiers dans un contexte mouvant ;
- Thèmes de gratuité, accompagnement des publics qui viennent, développement des publics non touchés sont bienvenus en cette période de repli sur soi ;
- Accueil croisés des étudiants/tout public BU-BM, cohabitation des publics, difficultés au quotidien, espace public intérieur pour accueillir des exclus d'autres services.

Avis très favorables sur cette proposition de thématique, vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

Sujet à infuser jusqu'au prochain CN, avec des propositions de titres militants et percutants.

Peut-être utiliser le verbe « accueillir ! » pour donner une dynamique d'action et d'injonction de l'action.

4. FICHES PROJETS 2025

Rappel de la règle : les actions et projets des comités régionaux doivent être financées sur les trésoreries des comités régionaux. Toutefois, deux demandes ont été réceptionnées et sont portées à la connaissance et à la validation du Conseil national au regard des situations rencontrées.

Il est question d'étudier ces demandes avec une ligne claire et équitable pour tous, certains comités ayant pu s'autocensurer dans une demande de soutien financier par le national par respect de la règle.

- Le comité régional Île-de-France : sollicite un soutien national de 500 € pour un projet 2025, qui s'avère finalement être une erreur d'aiguillage dans l'inscription de la fiche projet, donc sans objet.
- Le comité régional Pays de la Loire sollicite un soutien national de 800 € pour envisager l'organisation d'une journée d'étude consacrée au jeu, en novembre 2025. Ce comité a très peu de réserves financières et a réalisé beaucoup d'efforts pour obtenir une subvention de la DRAC qui va néanmoins être recoupée en raison du contexte financier actuel de la Région.

Au regard du sujet « jeu », la commission Jeu de l'ABF pourrait y être pleinement associée et apporter son concours et expertise au comité régional. Des liens sont par ailleurs tissés entre l'ABF et l'ALF, et le sujet du jeu est prépondérant dans notre profession. Il est ainsi proposé de transformer cette journée d'étude régionale en journée d'étude nationale, construite par la commission Jeu et le comité régional et accueillie dans les Pays de la Loire. Cette proposition va être soumise au comité régional et à la commission Jeu.

NB : le CNFPT accompagne parfois le montage de journée d'études, mais de manière inégale sur le territoire (réalisé dans le Limousin et en Normandie). Idem, avec certains CRFCB (dans le Nord par exemple).

5. JOURNÉES D'ÉTUDE NATIONALES 2025

Chaque commission dispose d'une enveloppe de crédits pour son fonctionnement. Au-delà de cette enveloppe, les commissions peuvent solliciter un budget particulier au titre d'un projet (fiche projet à renseigner, soumise à la validation du CN). Le montant maximum de cette enveloppe était fixé à 1000 €. Dans le contexte actuel où nous sommes invités à réduire les dépenses de l'ABF, il est proposé de réduire cette enveloppe à 500 € maximum, proposition cohérente avec les dépenses réellement réalisées en 2024.

Avis favorables sur cette proposition de 500 € max par commission, vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

Les projets de journées d'étude nationales recensés s'élèvent à 33 723 € pour 2025. Pour comparaison, les journées d'études 2024 représentaient 33 684 € de dépenses prévisionnelles, pour 32 000 € réellement dépensés (en l'état de la tenue comptable et sous réserve d'ajustement à la clôture des comptes 2024).

Ces projets peuvent entrer dans la demande de soutien financier adressée par l'ABF au ministère de la Culture (Fiche projet 1 Actions territoriales de l'ABF). Il faut néanmoins s'attendre à une baisse de cette subvention sur l'exercice 2025 au regard du contexte de rigueur actuel (-20% ?).

Demandes reçues :

AccessibilitéS	2 800 €	Journée annuelle nov/déc co-organisée avec la BPI sur une thématique définie en mars (1300€) + Campagne de communication sur la commission, ses outils, son accompagnement, ses contacts, etc. (1500€)
Advocacy	1 500 €	Création d'un jeu visant à présenter et valoriser la commission, à diffuser lors du congrès
C. d'éthique	2 630 €	Poursuite du chantier des archives de l'ABF : destruction des archives
Formation	18 293€	Projet de séminaire à l'automne 2025
Jeunesse	2 000 €	Journée d'étude en lien avec les 60 ans de la petite bibliothèque ronde de Clamart et la revue des livres pour enfants : « Bibliothécaire jeunesse d'aujourd'hui, entre tradition et nouveaux défis » le 9 octobre

Numérique	3 000 €	Frais de déplacements sur des rassemblements autour du numérique (dont OctoberMake) 1000 € + campagne de communication et de valorisation des travaux de la commission au moment du congrès (autour des logiciels libres et des résultats de l'enquête en cours de finalisation)
Poldoc	500 €	Relève finalement de l'enveloppe de fonctionnement de la commission
Vie de l'asso	1 500 €	Relance de la commission : campagne de valorisation de toutes les activités de l'ABF, à travailler avec les autres commissions et les comités régionaux
International	2 000 €	Fiche projet spécifique puisque attention particulière du SLL sur les projets internationaux. => Adhésion aux associations internationales + Voyage pour représenter l'ABF à EBLIDA et à L'IFLA + Journée d'étude NB : le CFIBD participe aux prises en charges des réunions IFLA (ABF liée par convention au CFIBD)
TOTAL	33 723 €	

Précisions sur les modes de représentation de l'ABF à l'international :

LIBER : Il n'y a actuellement plus de représentation de l'ABF, faute de candidats.

EBLIDA : ABF représentée par Guillaume Gast (élu au Conseil d'administration) : amendements sur la lecture publique, les droits culturels et l'advocacy

IFLA : ABF représentée par Mathilde Servet (élue à Metropolitan librairies) + participation de Nathalie Gerbaut, d'Antoine Torres et de Thomas Chaibault dans d'autres sections de travail

En construction : construction d'une journée d'étude « Why so serious ?! » au 4^e trimestre en partenariat avec la BPI (co-financement). Invitation d'experts étrangers pour des interventions (traduites par Eléonore Clavreul et Julie Calmus) visant à réinterroger les postures humaines en bibliothèque pour mieux refléter la société. Peut-on être bibliothécaire sans être bibliothécaire ? (au regard de la suppression de la formation en Hollande) Bibliothécaire, tu perds ton sang-froid. Lieu à définir : proposition dans le Morvant >> de l'avis général plutôt privilégier Paris pour des questions de desserte.

Témoignage de la commission Livr'Exil : la commission n'utilise jamais son enveloppe de fonctionnement. Il serait bienvenu de pouvoir proposer le financement de la formation d'auxiliaire aux bénéficiaires accompagnés, mais il est interdit pour l'ABF de se facturer des prestations à elle-même. => La labellisation RNCP étant à nouveau validée pour la formation d'auxiliaire, il y a une piste de prise en charge à étudier.

Avis très favorables sur ces projets. En cas d'accord croisé entre le comité régional Pays de la Loire et la commission Jeu, une autre journée d'étude nationale consacrée au jeu et à y ajouter : vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

Demande de Légothèque : financement de l'exposition pour le congrès. Légothèque manifeste son intérêt pour le congrès de Rennes

6. COMMISSION VIE DE L'ASSOCIATION

Redémarrage de cette commission avec pour objectif d'améliorer la communication avec les adhérent.e.s et d'harmoniser la communication. Une nouvelle lettre de mission est formalisée et soumise à la validation du Conseil national. Elle correspond aux souhaits exprimés par le Bureau national sur le mandat 2022-2024, qui n'a néanmoins pas réussi à s'y consacrer davantage. Des liens évidents sont à tisser avec la commission Advocay pour imbriquer la communication interne et externe de l'ABF.

Cf. Lettre de mission et présentation des membres qui composent cette commission

Présentation et validation des membres qui la composent. Anne-Marie Vaillant propose de prendre la responsabilité de cette commission.

Avis très favorables sur la composition et responsabilité de cette commission ainsi que de la feuille de route, et sur vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

7. POSITIONNEMENT DE L'ABF ET CALENDRIER DE TRAVAIL

Le positionnement de l'ABF est un sujet délicat à aborder en Conseil national puisqu'il mérite un véritable temps de réflexion et de travail, qui demande aussi d'y associer les autres associations professionnelles qui ont les mêmes interrogations.

Calendrier de travail concerté :

- CN le lundi 17 mars en vision, 16h-18h
- CN le mardi 10 juin après-midi, veille du congrès à Montreuil (lieu à définir)
- CN le lundi 22 septembre, en visio, 14h-16h
- Séminaire et CN, week-end 31 janvier et 1er février 2026 : accord de principe pour accueil à Marseille, bibliothèque de l'Alcazar (à confirmer)

Quid de l'opération nationale « café-ABF » avec date commune à tous ?

Opération testée en octobre, avec l'objectif d'attirer de nouveaux membres dans les comités régionaux. Bilan toutefois mitigé sur l'attractivité gagnée.

Le comité régional Bretagne souhaite plutôt lier contact avec des acteurs du territoire avec un rdv de ce type à mi-mandat.

Décision unanime : liberté d'organisation laissée à chaque comité régional en 2025, et peut-être un rdv commun à proposer à mi-mandat (en écho au projet du comité Bretagne). Outils de communication communs, éléments de langage néanmoins très appréciés, à reprendre via la Commission Vie de l'association

Question des périls identifiés lors du séminaire, à travailler ensemble

Il est question de périls qui mettent en jeu le fonctionnement financier de l'ABF, mais aussi de périls externes, vécus par les bibliothèques sur le terrain. Cela nécessite de dédier un temps spécifique de réflexions, et de le dissocier aux instances habituelles. Une forme de confidentialité doit être respectée à ce stade de travail interne au sein de l'ABF, les réflexions de l'ABF ne devant en aucun cas être instrumentalisées. Une fois les réflexions internes réalisées, le Conseil national et le comité d'éthique dans son entièreté se garderont le droit de faire appel à des volontaires avec des expertises factuelles de terrain et à d'autres acteurs de terrain tels que la FNADAC.

Le comité d'éthique va transmettre au Bureau national une proposition de trame pour lancer les réflexions, et une méthodologie de travail. Le Conseil national y sera ensuite associé.

8. LE COMITÉ ÉDITO

Les droits culturels seront à l'honneur dans le dossier thématique de la prochaine revue. Un appel à volontaires est lancé par le comité éditio, pour la conception de ce numéro, et plus largement pour proposer des contenus dans les différentes autres rubriques.

Un membre (à définir) du Bureau national participera aux travaux du comité d'éditio afin d'y valider la ligne éditoriale et les engagements financiers à engager dans la refonte de cette publication.

Une demande de soutien financier est engagée auprès du SLL (dans le contexte de raréfaction des publications professionnelles éditées au format papier).

Hélène a échangé de manière informelle avec l'ENSSIB au sujet d'une éventuelle nouvelle publication de *Le métier de bibliothécaire* en 2025. La dernière édition a été publiée au Cercle de la Librairie en 2019 par l'ENSSIB avec le concours de l'ABF (Charlotte Hénard notamment) et mérite des révisions. Se posent des

questions sur le partenariat à construire, les modalités de portage et de pilotage, les protections et clauses de diffusion, etc. A revoir avec l'ENSSIB et le Cercle de la librairie. Il serait inconcevable que l'ABF n'y contribue pas, mais notre participation est à sécuriser.

9. LA COMMISSION FORMATION

La commission se compose à ce jour de 7 membres actifs et de 2 membres associés qui vont rejoindre les travaux menés. Suite à la validation du Conseil national, Cécile Trévian a transmis la responsabilité de la commission à Violaine Godin et Pascal Vion depuis le 1^{er} janvier. Cécile continue néanmoins à s'engager au sein de la commission sur la révision des contenus de la formation d'auxiliaire de bibliothèques (présentation à venir prochainement au sein de la commission).

Les liens entre les sites de formation et les comités régionaux

Importance de cette communication entre les sites de formation et leur comité régional de rattachement ! Il faut par ailleurs penser à associer systématiquement les apprenants aux activités du comité régional. Dix heures de bénévolat et un stage pratique sont réalisés durant l'année de formation, c'est là aussi l'occasion de nouer des liens avec le territoire et le Comité régional, et d'y fidéliser les apprenants !

La commission formation a besoin de constituer les jurys des oraux de juin 2025. Un appel à participation est à relayer dans les comités régionaux, les membres du Bureau national et des comités étant les bienvenus. (La commission formation valide la constitution des Présidents de jury). Auparavant, une limitation existait dans nos pratiques : l'invitation était lancée uniquement aux membres du Bureau national et aux Présidents des groupes régionaux ainsi que les membres de la commission formation, sans toutefois être stipulé dans notre règlement. Désormais, afin de répondre aux difficultés de mobiliser les Présidents de jury sur les mêmes dates, mais aussi pour des raisons écologiques et économiques, le poste de Président de jury est ouvert à tout membre du bureau (familiariser avec les contenus et modalités de la formation d'auxiliaire), y compris s'il provient du comité régional rattaché au site de formation.

Une nouveauté qui est gage de réussite : chaque site de formation réalise des entretiens de recrutement des apprenants. La présidence du comité régional est associé à la sélection des candidats et valide les candidats retenus.

Un lien va être réalisé avec la commission AccessibilitéS pour qu'un webinaire consacré à la question des handicaps invisibles soit réalisé à destination de tous les apprenants de la promotion 2024-2025 (en juin ?). Une présentation en webinaire de la charte bib'lib pourrait également être réalisée, proposition de Xavier Galaup.

La commission Jeux a proposé un référentiel sur le jeu en bibliothèque qui pourra nourrir la révision des contenus de la formation d'auxiliaire venant nourrir la formation d'auxiliaire sur le volet de « formation au jeu en bibliothèque ».

Séminaire de la commission, en octobre 2025

Lieu recherché en Île-de-France, pour 40 personnes, avec une salle plénière et 2 ou 3 salles pour des ateliers. Des représentants d'autres commissions y seront invités, en sus de représentants des sites de formation.

Thématique : comment travailler avec les formateurs, les recruter, revoir les contenus de la formation avec eux ? La question de l'insertion professionnelle post-formation et sur le long terme sera aussi traitée (fait partie des exigences de la certification, et par ailleurs très intéressante pour l'ABF).

Pour information, quelques chiffres clés de la formation d'auxiliaire de bibliothèques :

2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nb de sites ouverts : 14 Nb d'apprenants : 234	Nb de sites ouverts : 9 Nb d'apprenants : 152	Nb de sites ouverts : 13 Nb d'apprenants : 226

CPF : 49 Finct employeur : 60 France Travail : 24 Finct individuel : 39 Autres : 62 (dont CNFPT Antilles)	Finct employeur : 53 France Travail : 21 Finct individuel : 45 Autres : 33	Finct employeur : 55 France Travail : 27 Finct individuel : 108 Autres : 36
---	---	--

Taux d'insertion dans le métier visé :

2018 : à 6 mois 59 % et à 2 ans 58 % (chiffres publiés sur le RNCP)

2022 : à 6 mois 68% et à 2 ans 69%

2023 : à 6 mois 72 % (chiffre transmis au RNCP)

10. LA COMMISSION RH

Historiquement, cette commission n'était pas dédiée aux questions de management (cadres et personnels encadrés), mais une candidature spontanée a été reçue et invite l'ABF à ouvrir les travaux de la commission à ce sujet.

Avis très favorables sur l'élargissement du champ d'intervention de cette commission, vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

La lettre de mission va être modifiée en ce sens.

11. LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Lettre de mission du comité

Le comité d'éthique propose l'ajout d'une formulation dans sa lettre de mission, conforme aux modalités de participation convenues : « Pour s'assurer une indépendance vis-à-vis de tout pouvoir, les membres du comité sont des retraité.e.s ayant exercé en bibliothèque ».

Pour rappel : les candidatures au comité d'éthique doivent être validées par le Bureau national.

Le comité réalise une activité souterraine pour laquelle il propose désormais des règles, en lien avec le code de déontologie de l'ABF. Cf. *note du comité d'éthique* « Proposition de règles relatives aux questions et saisines adressées à l'ABF et concernant la commission Ressources humaines ou le comité d'éthique »

Avis très favorables sur les propositions du comité d'éthique, vote à l'unanimité des 19 voix exprimées

Ce document va être diffusé sur le site de l'ABF, et sera à relayé dans les comités régionaux pour information.

Le chantier des archives de l'ABF

Cf. *note du comité d'éthique*. Bilan d'un chantier de longue haleine conduit sur les archives physiques. Une ligne directrice est à fixer pour la suite avec la fin de l'inventaire, du dédoublement, et le rapatriement des archives depuis le local d'Herblay à prévoir. Que garder aujourd'hui des archives du passé et des archives courantes ? L'objectif est bien que l'ABF maîtrise sa propre histoire, rende accessible ses archives aux chercheurs, et valoriser tout son travail.

Le fonds documentaire du siège est à désherber, faut-il garder un mini-fonds professionnel à l'ABF ? et quid d'une poldoc ?

Les comités régionaux et sites de formation sont invités à dresser l'état des lieux de leurs archives. Cela permettra ensuite de construire des plans de conservation et de déterminer les lieux de conservation adéquats (vers un dépôt aux Archives nationales après exploitation et valorisation par l'ABF ?). Idem pour les sites de formation d'auxiliaire de bibliothèques.

12. LE GROUPE DE TRAVAIL STATUTS-CONCOURS

Cf. ppt de Dominique pour découvrir en détail un point d'étape sur ce chantier. Le dossier des conditions d'accès aux concours reste prioritaire dans le temps. L'ABF et les autres associations alliées dans ce chantier bénéficient d'une écoute bienveillante du SLL qui permet la poursuite du processus de validation auprès de la DGCL. Validation qui prend du temps...

13. LA COMMISSION INTERNATIONALE

L'accréditation Erasmus+

Travail conduit entre la commission, le Bureau national et l'équipe salariée pour obtenir cette accréditation, désormais acquise pour 3 années auprès de l'Agence Erasmus+ France. Cette accréditation facilite la poursuite de deux objectifs (avec des financements à la clé) :

- L'organisation d'un voyage annuel pour 10 bibliothécaires minimum, en Europe ;
- L'accueil d'experts européens au sein des activités de l'ABF (Congrès, journées d'étude nationales et régionales)

Date de limite des dossiers fixée au 14 février 2025 (19 février 2025 pour la commission européenne) ! Dans ce calendrier, il est proposé de flécher des projets déjà prévus par les comités régionaux pour 2025, à savoir

- Le voyage aux Pays-Bas organisé par le comité régional Lorraine en mars ;
- Le voyage en Belgique organisé par le comité régional Hauts-de-France

Le dossier est à construire entre les comités régionaux et la commission Internationale (rapprochement à caler dans les jours à venir - avant le 14 février 2025) : critères à respecter, forfaits en fonction du nombre de participants, évaluation du projet, standard qualité Erasmus+, etc.

En ce qui concerne le volet « invitation d'experts », des témoins étrangers dont européens sont envisagés pour la journée d'étude « Why so serious ? »

Pour les prochaines années, une méthodologie de travail est à proposer par la commission Internationale pour faciliter les arbitrages entre les projets.

L'accueil de congressistes européens pourra également être relancé pour le congrès 2026 - délai trop court pour le congrès 2025. [Un appel via la liste de diffusion d'Eblida pourra néanmoins être lancé pour le worldcafé du congrès 2025].

Par ailleurs, des croisements seront à créer avec des partenaires qui disposent également de cette accréditation Erasmus+ : RFFLabs et liens avec des fablabs allemands par exemple, ou formation avec les collègues italiens (cf. Cécile et la commission Formation).

Changer le nom de la commission Internationale

La désinence est à entendre comme « commission de l'international », raison pour laquelle elle n'est pas la « commission internationale », mais cela prête à confusion. La commission souhaite mettre l'accent sur l'Europe, au-delà du monde entier. Le nom de « Commission Europe et Internationale » est proposé.

Titre adjudgé

14. LA COMMISSION POLDOC

La commission recherche de nouveaux membres et notamment pour la co-responsabilité avec Mina Boulland. Décision de mettre dans la lettre d'info toutes les mentions de recherche de nouveaux membres dans les autres commissions (Bibenréseau, RH).

15. LA COMMISSION NUMÉRIQUE

Collectif pour le numérique en prison, internet libre en prison. Accord pour signature et diffusion

Relai d'information sur une nouvelle plateforme : PixFamille. Sollicité par Pix via commission numérique